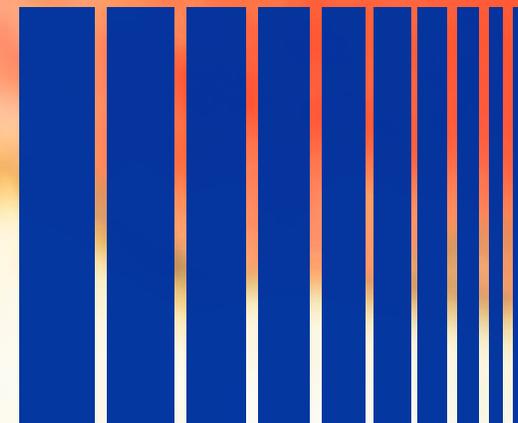




DTM
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS



LA MOBILITÉ DES MINEURS AU NORD DU TCHAD

ANALYSE D'ENQUÊTES INDIVIDUELLES RÉALISÉES AUPRÈS DE MINEURS, D'AVRIL 2018 À SEPTEMBRE 2019, AUX POINTS DE SUIVI DES FLUX DE FAYA, KALAIT ET ZOUARKÉ

Mars 2020

NOTES & AVERTISSEMENTS

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

© Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Janvier 2020

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée, ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit: "Source: Organisation Internationale pour les Migrations [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)"

En cas de besoin d'analyses spécifiques ou plus approfondies, les partenaires peuvent contacter la DTM Tchad à travers le courriel ci-dessous.

Pour plus d'informations, merci de contacter:
DTM Tchad – dtmtchad@iom.int

SOUTIEN FINANCIER

Les activités qui ont permis de produire les résultats de ce rapport ont été réalisées avec le soutien financier de:



Royaume des Pays-Bas



MÉTHODOLOGIE

Cette section apporte des détails supplémentaires sur les méthodologies utilisées pour produire les données présentées dans ce rapport.

MÉTHODOLOGIE

Le suivi des flux de populations est un travail de collecte des données qui vise à identifier des zones sujettes aux migrations transfrontalières et intrarégionales et à mettre en lumière le nombre et les caractéristiques des personnes passant par ces zones. Les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays avec les autorités nationales. Les équipes DTM (*Displacement Tracking Matrix*, Matrice de suivi des déplacements en français), en partenariat avec les autorités locales, conduisent ensuite un travail d'identification des points de transit stratégiques au niveau local. À chacun de ces points de transit ou points de suivi des flux, deux principales méthodologies de collecte de données sont utilisées : l'enregistrement des flux (FMR, *Flow Monitoring Registry*) et les enquêtes individuelles (FMS, *Flow Monitoring Survey*).

Le FMR consiste à collecter les données au niveau des différents points de passage via des observations directes et auprès des informateurs clés : il peut s'agir du personnel des gares routières, des fonctionnaires étatiques, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes.

Les données collectées sont le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs nationalités, lieux de provenance et destinations envisagées, ainsi que les moyens de transport utilisés.

Quant aux FMS, elles permettent de collecter des données plus approfondies à travers des entretiens auprès d'un échantillon de voyageurs qui passent par les points de passages afin de mieux comprendre leurs profils. Les données principales collectées sont la nationalité du voyageur, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, son statut professionnel, les raisons de son déplacement, sa provenance, sa destination, ainsi que ses besoins et vulnérabilités.

La taille de l'échantillon de personnes enquêtées lors des FMS est proportionnel au nombre de personnes observées chaque jour. Le choix de l'échantillon est fait de manière aléatoire, bien qu'ils se fonde également sur le volontariat, le consentement des individus à répondre aux enquêtes individuelles devant être clairement affiché pour pouvoir poursuivre la collecte d'informations.

LIMITES

La méthodologie utilisée par le suivi des flux de populations comporte des limites qu'il faut garder à l'esprit.

Tout d'abord, la méthode de choix de l'échantillon des voyageurs interrogés (voir la section « Méthodologie ») reste principalement fondée sur le volontariat, et l'échantillon ne peut donc pas être parfaitement représentatif de l'ensemble des voyageurs observés. Par ailleurs, l'échantillon ne peut être parfaitement aléatoire.

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont issues d'enquêtes menées auprès d'un échantillon de voyageurs mineurs qui sont passés par les trois points de suivi des flux, entre avril 2018 et septembre 2019. Bien que les points de suivi aient été installés aux points de passage et transit principaux des flux migratoires, les résultats présentés ne reflètent pas l'ensemble des mobilités dans le nord du pays.

La couverture temporelle de ces enquêtes est également partielle, la collecte des données restant limitée aux heures de travail. Les données ne reflètent donc pas l'ensemble des flux transitant par les points de suivi des flux. Aucune donnée n'est collectée sur les flux existant en dehors des plages horaires couvertes.

Par ailleurs, les réponses obtenues et relatées dans ce rapport sont des déclarations qui ne sont pas dûment vérifiées. Il faut également noter que certaines questions ont reçu un nombre significatif de non-réponses. Lorsque cela a été le cas, les données ont été ignorées et n'ont pas été incluses dans les résultats présentés dans ce rapport.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

163 mineurs (sur **27 016** mineurs observés d'avril 2018 à septembre 2019) ont été interrogés à **3** points de suivi des flux (Faya, Kalait et Zouarké)



99% sont de nationalité tchadienne



12% vivent avec un.e conjoint.e



69% recherchent un emploi



88% ont pour destination le Tchad



32% voyagent seul.e.s



30% ont rencontré des difficultés pendant leur voyage



82% sont des garçons



55% n'ont reçu aucune éducation



66% voyagent pour des raisons économiques



5% ont déjà tenté de migrer vers un autre pays



60% voyagent en camion



31% ont utilisé leurs économies pour financer le voyage

INTRODUCTION

CONTEXTE & OBJECTIF

À travers ses activités de suivi des flux migratoires dans le Nord du Tchad, débutées en 2017, la DTM a observé une augmentation de la proportion de personnes mineures parmi le total des voyageurs observés : celle-ci est passée de 9 pour cent en 2018 à 12 pour cent en 2019.

Dans les zones arides, comme le Nord du Tchad par exemple, les mineurs* peuvent être particulièrement vulnérables au cours de leurs voyages. Ainsi, lorsqu'on observe les mouvements de cette catégorie de personnes dans ce type de zones, on peut se poser diverses questions : Qui sont ces mineurs ? D'où viennent-ils ? Pour quelles raisons voyagent-ils ? Quels sont les risques auxquels ils sont exposés pendant leurs voyages ? Quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent ?

Les réponses à ce type de questions peuvent permettre à différents partenaires de mettre en place des stratégies et politiques pour une meilleure protection de ces personnes durant leurs voyages et ainsi contribuer à la promotion d'une migration sûre, ordonnée et régulière, qui est l'objectif du [Pacte mondial sur les migrations](#).

Ce rapport vise à comprendre les mouvements des mineurs observés dans le Nord du Tchad et ainsi à fournir quelques réponses aux questions qui peuvent être posées concernant ces mouvements.

Cependant, afin de comprendre en profondeur ces flux particuliers, une recherche dédiée devrait être conduite, car il est important de garder à l'esprit que les résultats partagés à travers ce rapport sont issus des collectes journalières que l'OIM réalise auprès des voyageurs (mineurs et adultes) au niveau des points de suivi des flux migratoires. Il ne s'agit donc pas d'une recherche conçue pour étudier en particulier la migration des mineurs.

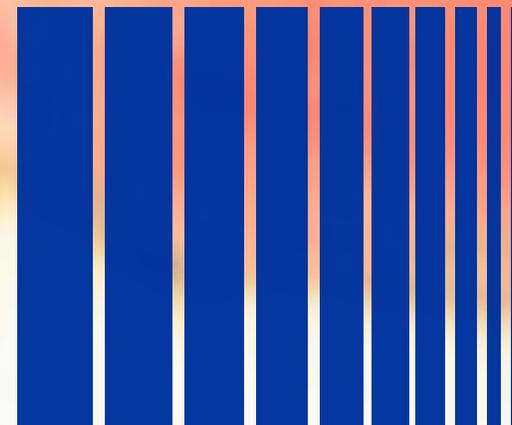
**Dans ce rapport, le terme « mineur » désigne les personnes de moins de 18 ans qui ont été interrogées. Ceci en considérant le fait que les âges des personnes interviewées sont déclarés par ces dernières et ne sont pas dûment vérifiés.*

STRUCTURE DU RAPPORT

NOTES & AVERTISSEMENTS	2
NOTES MÉTHODOLOGIQUES	3
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	4
INTRODUCTION	5
I. DONNÉES COLLECTÉES	6
II. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES	8
III. CARACTÉRISTIQUES DU VOYAGE	11
IV. ÉDUCATION ET EMPLOI	15
V. CONDITIONS DE VOYAGE	18



I. DONNÉES COLLECTÉES



DONNÉES COLLECTÉES

MÉTADONNÉES

Ce rapport présente les données clés obtenues lors d'enquêtes individuelles effectuées auprès de 163 mineurs au niveau des Points de suivi des flux (FMP) de Faya, Kalait et Zouarké entre avril 2018 et septembre 2019, dans le but de mieux comprendre les profils, parcours migratoires et besoins de mineurs transitant par ces FMP. Les informations ont été collectées auprès de **163 personnes ayant entre 14 et 17 ans**.

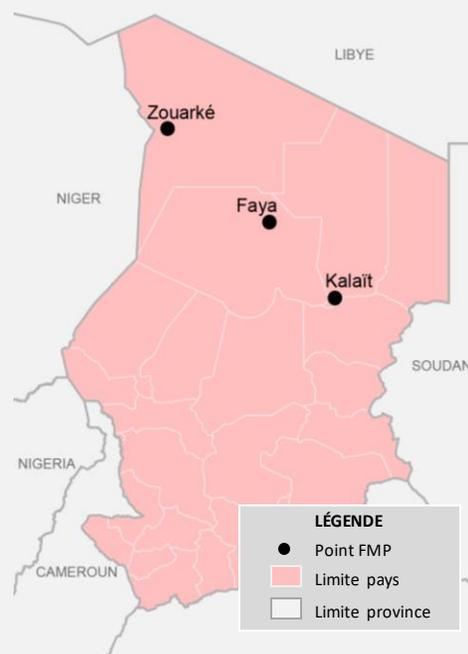
Sur le total des enquêtes réalisées aux trois FMP, 88 pour cent ont eu lieu au FMP de Faya, 10 pour cent à Zouarké et 2 pour cent à Kalait. Cette disparité dans le nombre d'enquêtes effectuées aux FMP peut s'expliquer par le fait que Faya est la ville principale du Nord du Tchad, notamment économiquement, et qu'elle se situe à la croisée de plusieurs axes migratoires*. D'autre part, le nombre relativement faible de personnes interrogées aux FMP de Kalait et Zouarké peut s'expliquer par le fait que le premier point de suivi a été définitivement fermé en juin 2019, et le second a été inactif entre octobre 2018 et juin 2019.

*Voir le rapport « Mobilités Au Tchad: Cartographie Des Mobilités Sur Le Territoire Tchadien (Août 2019) » disponible [ici](#).

163 mineurs enquêtés sur

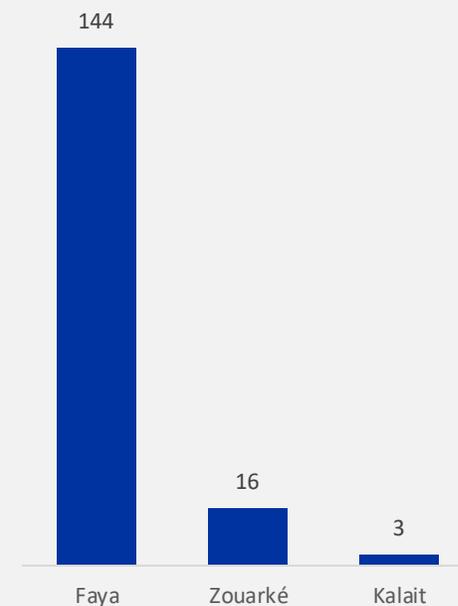
27 016 mineurs observés aux FMP de Faya, Kalait et Zouarké entre avril 2018 et septembre 2019

1. Carte des points de suivi des flux



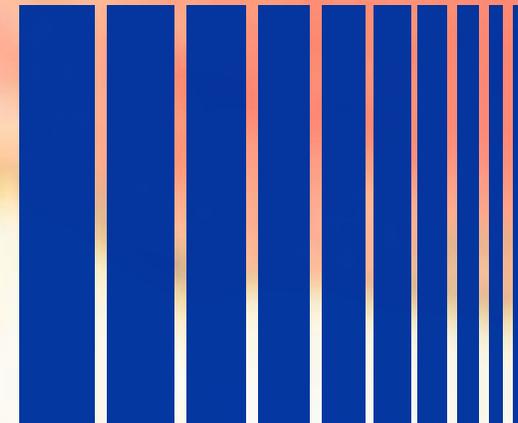
Avertissement : Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

2. Nombre d'enquêtes réalisées par FMP





II. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



2. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

2.1. NATIONALITÉS

Parmi les mineurs interrogés, **la quasi-totalité (99%) étaient de nationalité tchadienne**. Les nationalités libyenne et soudanaise ne représentaient chacune qu'une proportion inférieure à 1 pour cent du total des enquêtes effectuées.

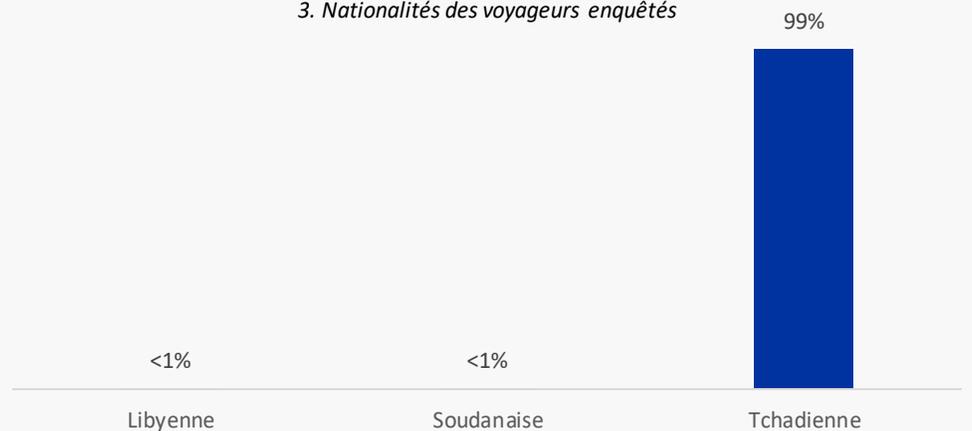
À titre de comparaison, parmi les voyageurs adultes interrogés dans le Nord du Tchad pendant la même période, 93 pour cent étaient tchadiens, 4 pour cent étaient soudanais, 1 pour cent étaient nigériens et 1 pour cent étaient de nationalité libyenne.

2.2. SEXE

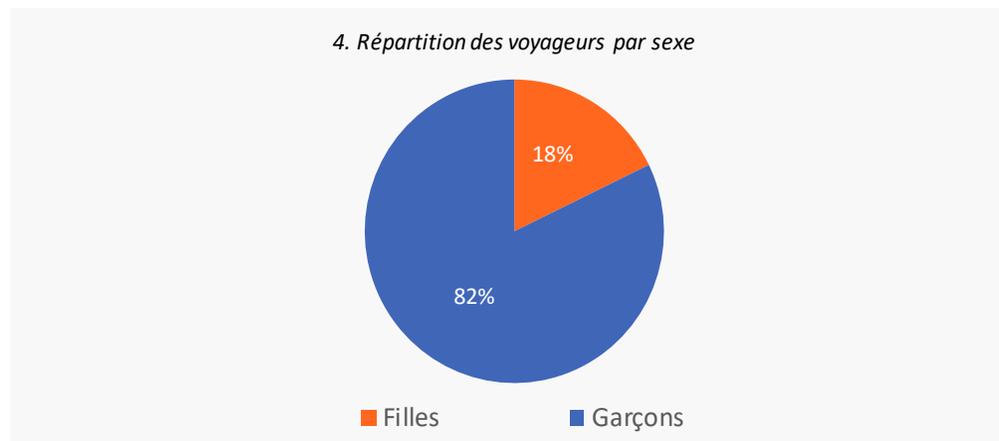
Les résultats montrent que **la grande majorité (82%) des mineurs enquêtés étaient des garçons**, même si la proportion de filles était significative (18%).

Parmi les adultes enquêtés pendant la même période, la proportion de femmes s'élevait quant à elle à 11 pour cent.

3. Nationalités des voyageurs enquêtés



4. Répartition des voyageurs par sexe

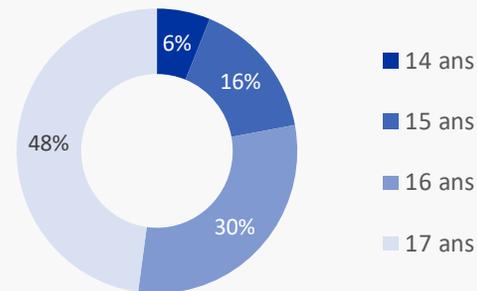


2. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

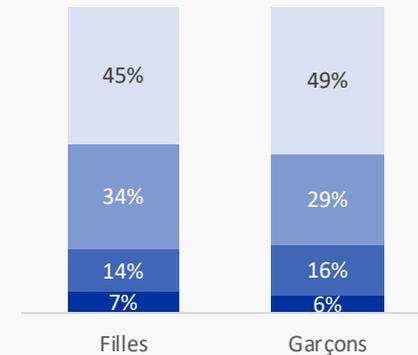
2.3. ÂGE

La distribution de la population par âge montre que **près de la moitié (48%) des personnes interrogées avaient 17 ans**. Une proportion significative (30%) avait 16 ans, 16 pour cent avaient 15 ans et seuls 6 pour cent avaient 14 ans. Le facteur du sexe ne semble pas jouer de manière significative sur l'âge des voyageurs mineurs interrogés.

5. Répartition des voyageurs par âge



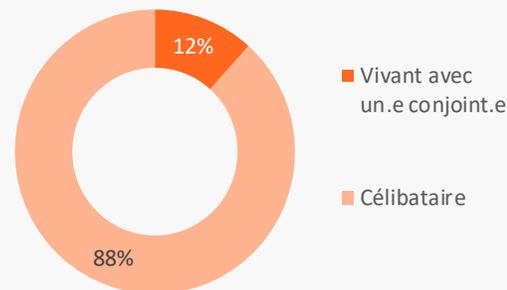
6. Âge des voyageurs, par sexe



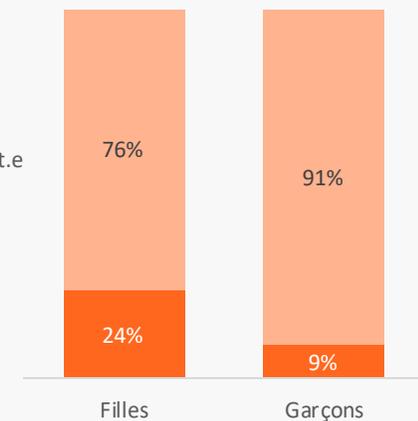
2.4. ÉTAT CIVIL

Parmi les personnes interrogées, **la grande majorité (88%) étaient célibataires**. Cependant, les résultats indiquent que **la proportion de personnes vivant avec un.e conjoint.e était significative (12% en général)**, en particulier parmi les filles (24% des filles vivaient avec leur conjoint).

7. Répartition de la population interrogée par état civil

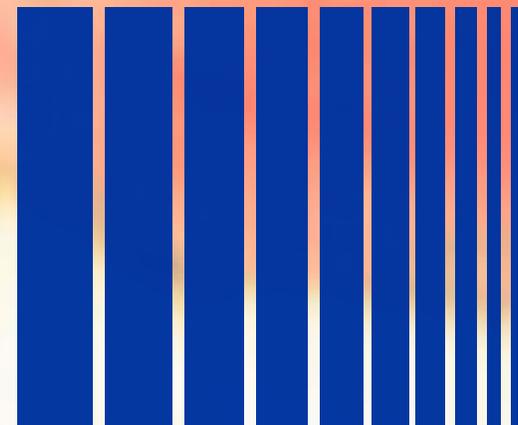


8. État civil des voyageurs, par sexe





III. CARACTÉRISTIQUES DU VOYAGE



3. CARACTÉRISTIQUES DU VOYAGE

3.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Parmi les mineurs enquêtés, la majorité (72%) avaient commencé leur voyage dans les deux semaines précédant l'entretien. Vingt-quatre pour cent étaient partis dans les deux semaines à trois mois précédant l'entretien, 1 pour cent entre trois et six mois avant et 3 pour cent plus de six mois auparavant.

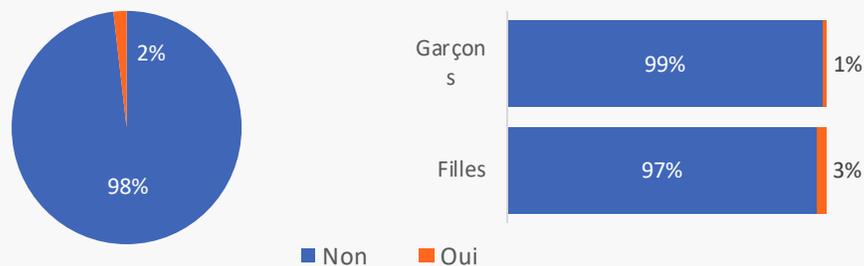
La quasi-totalité (98%) des personnes interrogées ont déclaré n'avoir jamais été déplacées de force à l'intérieur de leur pays, mais 2 pour cent d'entre elles ont répondu l'avoir déjà été. Ce pourcentage était plus élevé parmi les filles (3%) que parmi les garçons (1%).

Par ailleurs, la très grande majorité des voyageurs interrogés (95%) n'avaient jamais tenté de migrer pour s'installer dans un autre pays. Cinq pour cent avaient déjà effectué une tentative de migration internationale ; cette proportion était plus importante parmi les garçons (5%) que parmi les filles (3%).

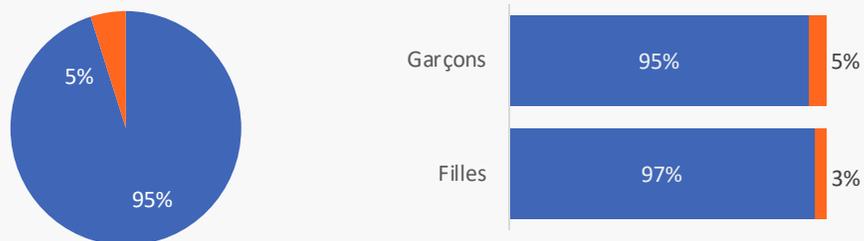
9. Date de départ des voyageurs interrogés



10. "Avez-vous déjà été déplacé.e de force à l'intérieur de votre propre pays?"



11. "Avez-vous déjà tenté de migrer pour vous installer dans un autre pays?"



3. CARACTÉRISTIQUES DU VOYAGE

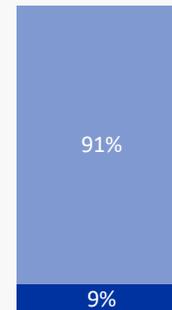
3.2. PROVENANCES, DESTINATIONS ET MOTIFS DE VOYAGE

La grande majorité des mineurs interrogés provenaient du Tchad (91%) et 9 pour cent étaient partis de la Libye. En ce qui concerne les destinations envisagées, une vaste majorité de mineurs (88%) ont indiqué vouloir se rendre (ou rester) au Tchad. Par ailleurs, 10 pour cent souhaitaient aller en Libye et 2 pour cent envisageaient d'aller au Soudan. Il est à signaler que la totalité des filles se rendaient au Tchad, alors que parmi les garçons, les destinations finales envisagées étaient plus variées (le Tchad représentait 85% des destinations, la Libye 13% et le Soudan 2%).

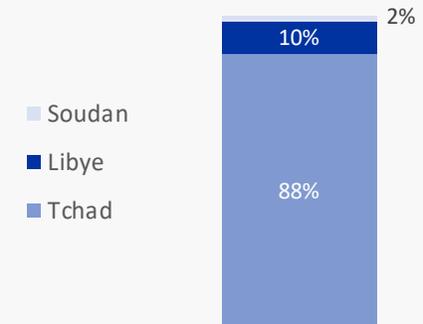
Le principal motif de voyage, évoqué par 66 pour cent des personnes enquêtées, étaient les **raisons économiques** (qui incluent les personnes à la recherche d'or). Par ailleurs, 18 pour cent des mineurs interrogés ont mentionné avoir quitté leur lieu de départ à cause de violences ou de conflits, et 12 pour cent rejoignaient leur famille.

L'analyse des **motifs de voyage en fonction du sexe** montre que la majorité (72%) des garçons voyageaient pour des raisons économiques, alors que chez les filles cette proportion était de 38 pour cent seulement. Cependant, il est à noter qu'en isolant le groupe des filles célibataires, il ressort que la moitié d'entre elles voyageaient pour ces mêmes raisons. Par ailleurs, une différence peut également être observée dans la liste des raisons économiques citées par les filles et les garçons. En effet, 42 pour cent des garçons qui voyageaient pour des raisons économiques poursuivaient des opportunités économiques contre 9% des filles), tandis que la majorité des filles (64%) voyageaient pour le commerce. En outre, plus de la moitié des filles interrogées (55%) ont cité la réunification familiale comme raison de voyage, contre seulement 3 pour cent des garçons. Enfin, il ressort des analyses que seuls les garçons (22% d'entre eux) ont indiqué être partis suite à une contrainte. Beaucoup d'entre eux ont indiqué avoir été forcés de quitter les mines d'or.

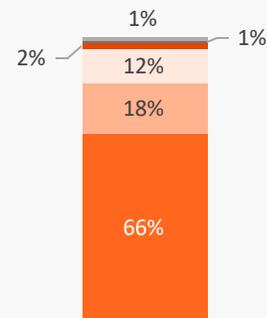
12. Pays de provenance des voyageurs



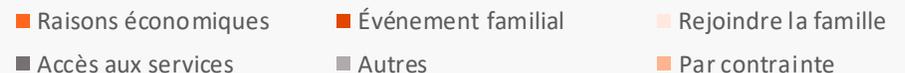
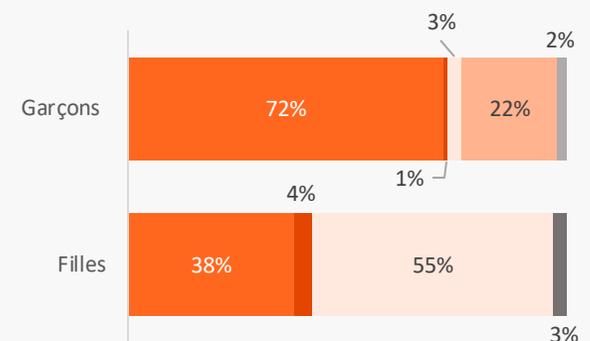
13. Destinations finales envisagées



14. Motifs de voyage



15. Motifs de voyage, par sexe



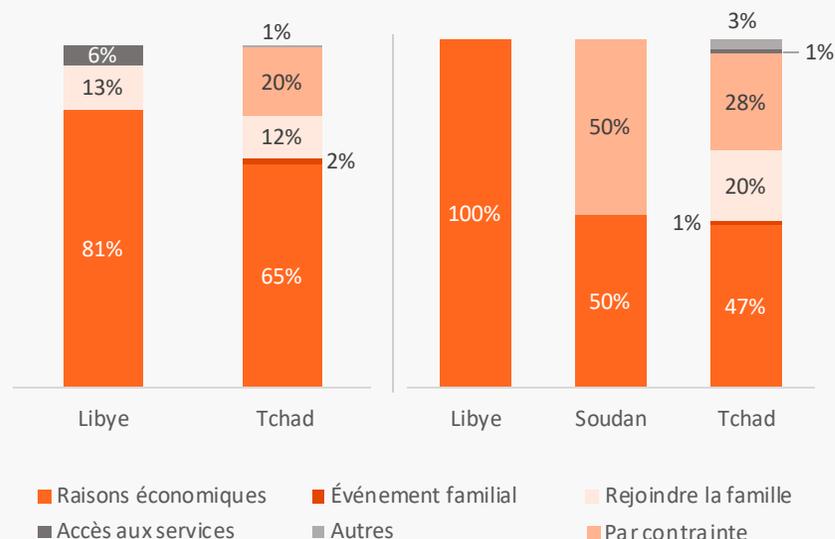
3. CARACTÉRISTIQUES DU VOYAGE

3.2. MOTIFS DE VOYAGE (suite)

L'analyse des **motifs de voyage par pays de provenance** montre qu'une majorité plus vaste (81%) de voyageurs venus de la Libye que de voyageurs en provenance du Tchad (65%) voyageaient pour des raisons économiques. Parmi ceux qui venaient de la Libye, il est à noter que 6 pour cent souhaitaient accéder à de meilleurs services de base. Pour le Tchad, 20 pour cent ont quitté leurs provenances suite à une contrainte (ils ont en majorité indiqué avoir été forcés de quitter les mines d'or).

En ce qui concerne les **motifs de voyage par destination finale envisagée**, il ressort des résultats que la totalité des mineurs interrogés qui se rendaient en Libye voyageaient pour des raisons économiques, tandis que parmi ceux qui se dirigeaient vers le Soudan, la moitié étaient partis par contrainte, et l'autre moitié voyageaient pour des raisons économiques. Parmi les voyageurs mineurs qui se rendaient (ou restaient) au Tchad, 47 pour cent étaient motivés par des raisons économiques, 28 pour cent voyageaient suite à une contrainte et 20 pour cent rejoignaient leur famille.

16. Motifs de voyage, par pays de provenance (gauche) et de destination envisagée (droite)



J'ai quitté mon lieu d'origine par manque de travail. Mon intention, c'est d'aller dans un site aurifère, accompagné de mes deux frères.

VOYAGEUR TCHADIEN DE 15 ANS, FAYA

Je pratique la vente de dattes entre Faya et Kirdimi [province du Batha].

VOYAGEUSE TCHADIENNE DE 17 ANS, FAYA

Je recherche de meilleures opportunités dans un site d'or.

VOYAGEUR TCHADIEN DE 14 ANS, FAYA

Mes grands frères sont en Libye et me demandent de les rejoindre.

VOYAGEUR TCHADIEN DE 16 ANS, FAYA

J'ai suivi mon mari qui est en service à Faya.

VOYAGEUSE TCHADIENNE DE 17 ANS, FAYA

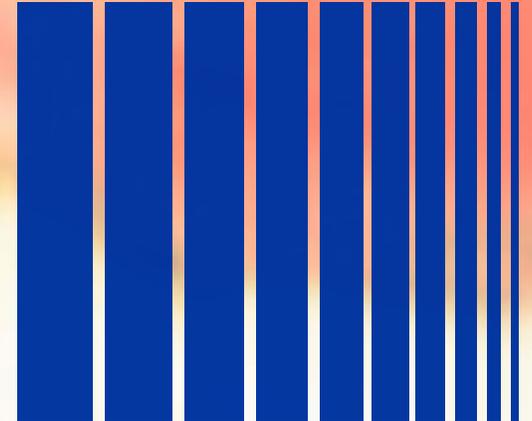
J'étais en classe de troisième, que j'ai quittée pour aller en Libye compte tenu de la situation de ma famille. Ma famille est pauvre, ils n'ont pas de moyens pour me payer la scolarité, c'est pourquoi j'ai décidé de partir en Libye pour chercher du travail.

VOYAGEUR TCHADIEN DE 17 ANS, FAYA





IV. ÉDUCATION ET EMPLOI



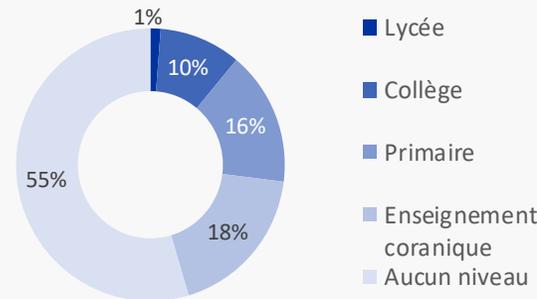
4. ÉDUCATION ET EMPLOI

4.1. NIVEAU D'ÉDUCATION

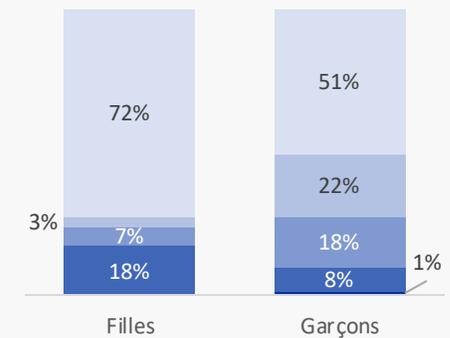
Parmi les mineurs interrogés, la majorité (55%) ont déclaré n'avoir aucun niveau d'éducation. Cette proportion était particulièrement élevée parmi les filles (72%; contre 51% des garçons). Dix-huit pour cent des voyageurs enquêtés avaient reçu un enseignement coranique: ceci était le cas de 22 pour cent des garçons interrogés, contre seulement 3 pour cent des filles. Il est également à noter qu'une plus grande proportion de garçons (18%) que de filles (7%) avaient terminé l'école primaire, tandis que l'inverse était vrai pour le niveau collège (18% des filles contre 8% des garçons). Enfin, la totalité des voyageurs ayant un niveau lycée (1%) étaient de sexe masculin.

L'analyse des motifs de voyage par niveau d'éducation met également en lumière des résultats notables. Par exemple, 34 pour cent des voyageurs ayant reçu un enseignement coranique avaient quitté leur lieu de départ par contrainte (départ forcé des mines d'or). En outre, parmi les mineurs ayant terminé le collège, une proportion significative (38%) rejoignaient leur famille.

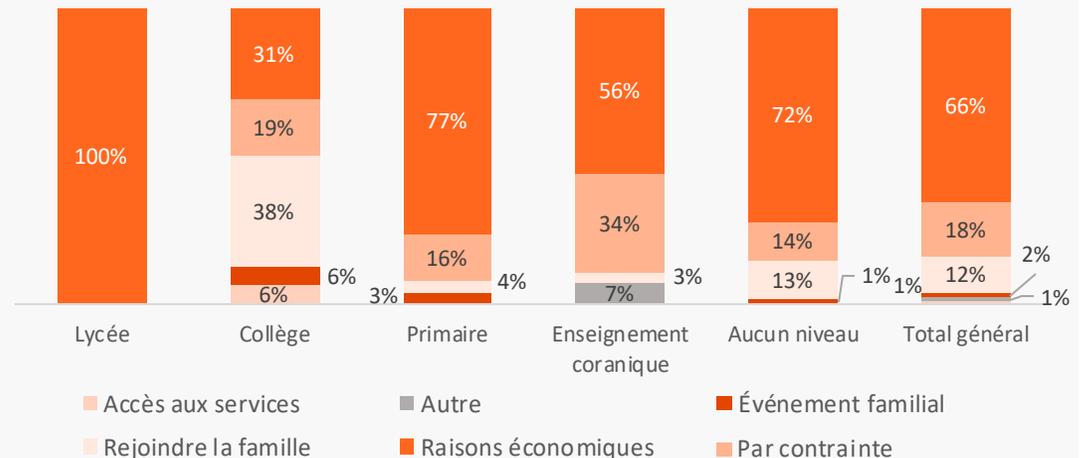
17. Répartition des voyageurs par niveau d'éducation



18. Niveau d'éducation, par sexe



19. Motifs de voyage, par niveau d'éducation



4. ÉDUCATION ET EMPLOI

4.2. SITUATION PROFESSIONNELLE

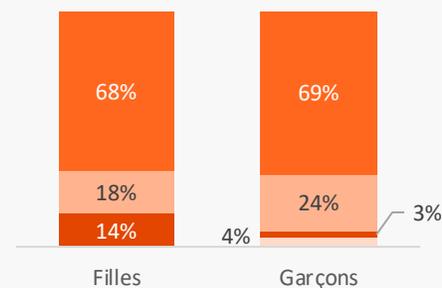
Soixante-quatorze pour cent des mineurs interrogés étaient sans emploi, parmi lesquels 69 pour cent recherchaient du travail. Par ailleurs, une proportion significative de voyageurs étaient des travailleurs indépendants (23%). Il est également à mentionner que 5 pour cent des mineurs entretenus n'avaient pas d'emploi et n'en cherchaient pas un, et seuls 3 pour cent poursuivaient des études. Cette catégorie est souvent constituée de personnes vivant des revenus d'un membre de la famille. L'analyse des motifs de voyage en fonction du sexe indique que la proportion de personnes se trouvant dans cette catégorie était bien plus élevée parmi les filles (14%) que parmi les garçons (4%).

Par ailleurs, les données mettent en lumière une certaine influence de la situation professionnelle sur la destination envisagée par les mineurs interrogés. En effet, parmi les travailleurs indépendants, la majorité (72%) se rendaient ou restaient au Tchad, mais une proportion significative (28%) se dirigeaient vers la Libye. Par ailleurs, parmi les personnes en recherche d'emploi, seuls 7 pour cent ont indiqué envisager une destination finale hors du Tchad, dont 4 pour cent en Libye et 3 pour cent au Soudan pendant que la vaste majorité (93%) se dirigeaient dans des provinces du Tchad.

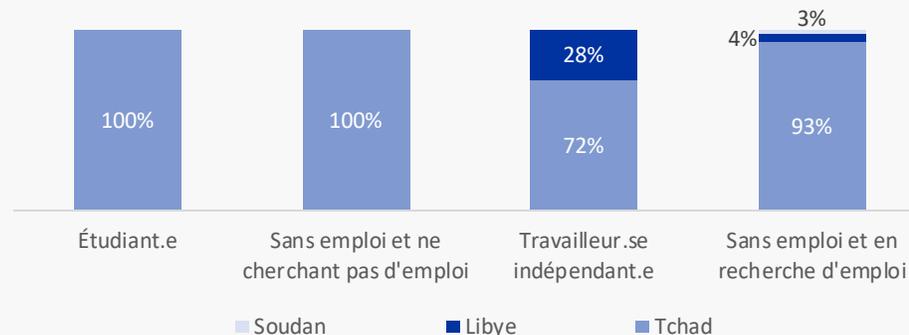
20. Situation professionnelle des voyageurs interrogés



21. Situation professionnelle des voyageurs, par sexe

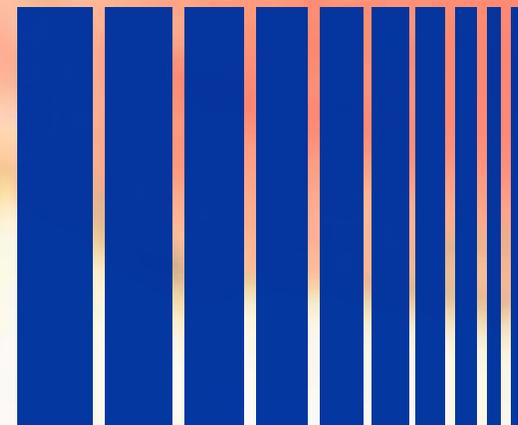


22. Destination finale envisagée, par situation professionnelle





V. CONDITIONS DE VOYAGE



5. CONDITIONS DE VOYAGE

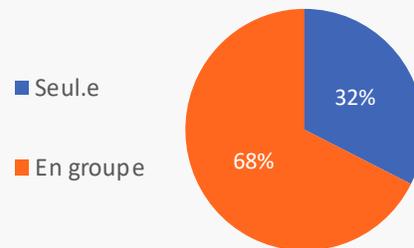
5.1. MODALITÉS ET FINANCEMENT DU VOYAGE

Une proportion importante de mineurs interrogés (68%) ont déclaré voyager en groupe. Ces proportions étaient similaires pour les deux sexes. Parmi les personnes voyageant en groupe, 59 pour cent ont indiqué voyager en famille, dont 7 pour cent en compagnie d'autres enfants et 52 avec des adultes uniquement.

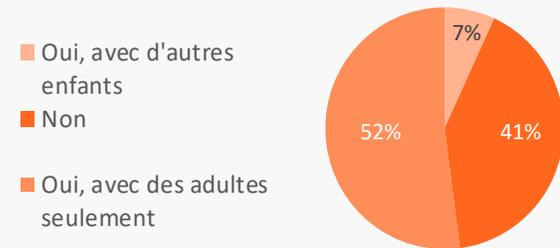
Un grand nombre de mineurs ont indiqué avoir financé leur voyage grâce aux économies faites avant le voyage (31%). Il est à noter que cette proportion était bien plus élevée chez les garçons (36%) que chez les filles (5%). Parmi les filles, c'est le soutien financier de la famille et des amis dans le lieu de provenance qui primait, avec 85 pour cent des voyageuses ayant mentionné ce mode de financement (contre 15% des garçons). Par ailleurs, 10 pour cent des filles interrogées et 5 pour cent des garçons ont bénéficié de l'aide de leurs amis et proches à l'étranger pour voyager. Enfin, 5 pour cent des garçons ont utilisé leurs revenus obtenus pendant le voyage.

Les principaux moyens de transport empruntés par les voyageurs étaient le camion (cité par 60% des mineurs ayant indiqué leur mode de transport) et les véhicules privés [voiture ou taxi] (17%). Un pour cent des personnes interrogées ont également indiqué avoir pris l'avion. Le facteur du sexe ne semble pas avoir une grande influence sur les moyens de transports empruntés.

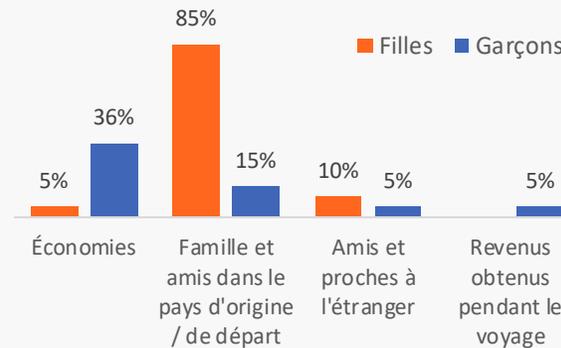
23. « Avec qui voyagez-vous? »



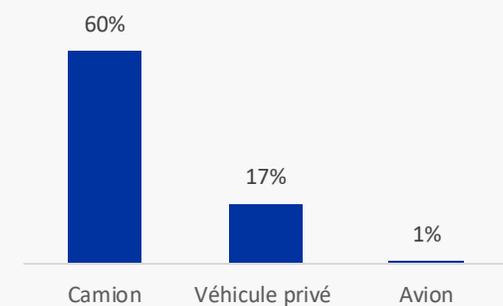
24. « Si vous voyagez en groupe, votre famille en fait-elle partie? »



25. Modes de financement du voyage, par sexe



26. Moyens de transport empruntés depuis le dernier lieu de transit



Je suis en voyage pour la Libye, sans avoir informé mes parents, car les amis avec qui je voyage m'ont défendu de tenir mes parents au courant, sinon ils vont m'empêcher de partir en Libye.

VOYAGEUR TCHADIEN DE 16 ANS, FAYA

5. CONDITIONS DE VOYAGE

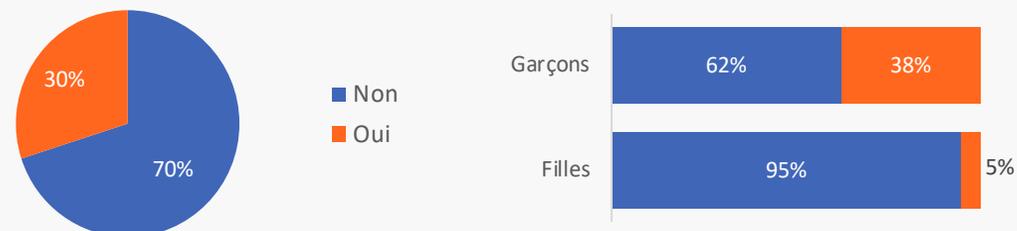
5.2. DIFFICULTÉS

Parmi les mineurs ayant répondu à la question relative aux difficultés (49% du total des voyageurs enquêtés), **30 pour cent ont indiqué avoir rencontré des difficultés** pendant leur voyage. Il est intéressant de noter que seules 5 pour cent des filles interrogées ont déclaré avoir fait face à des difficultés, contre 38 pour cent des garçons.

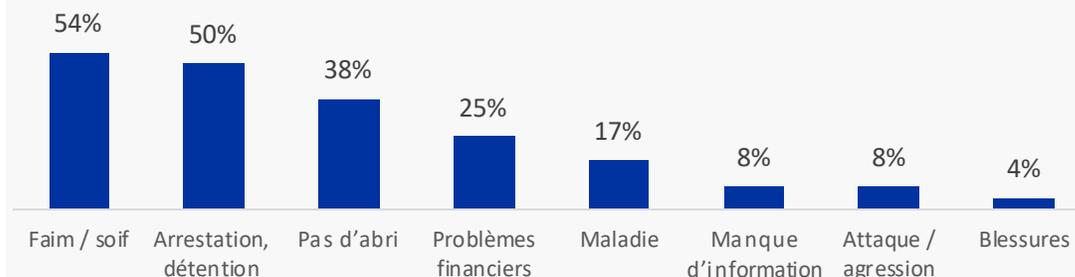
Parmi les problèmes les plus cités figurent **la faim et la soif** (mentionnées par 54% des personnes qui ont rencontré des difficultés), les **arrestations et détentions** (50%) et **le manque d'abri** (38%).

Les témoignages recueillis indiquent également qu'un grand nombre de jeunes voyageurs ont été détenus et ont subi des abus et des violences en route vers la Libye.

27. « Avez-vous rencontré des difficultés particulières pendant votre voyage? »



28. Principales difficultés rencontrées par les voyageurs interrogés



Je me suis arrangé avec un conducteur dès mon arrivée en Libye: mes parents devaient me transférer 300 000 CFA pour le transport. Mais malheureusement je suis tombé aux mains de ravisseurs qui nous ont directement conduits en prison privée. Il fallait payer une somme exigée avant de sortir. Je suis resté 15 jours avant d'être libéré.

VOYAGEUR TCHADIEN DE 17 ANS, FAYA

Tous nos effets ont été brûlés et nos biens, tels que les grammes d'or, ont aussi été saisis.

VOYAGEUR TCHADIEN DE 17 ANS, FAYA

J'ai été forcée par ma maman à aller en Libye, sans toutefois savoir pour quelle raison. Pourtant, je tiens beaucoup à mes études.

VOYAGEUSE TCHADIENNE DE 16 ANS, FAYA

Chercher du travail en Libye a fait de moi un prisonnier détenu dans une cellule privée. Ces détenteurs d'innocents m'ont demandé une somme de 230 000 CFA avant d'être libéré.

VOYAGEUR TCHADIEN DE 17 ANS, FAYA

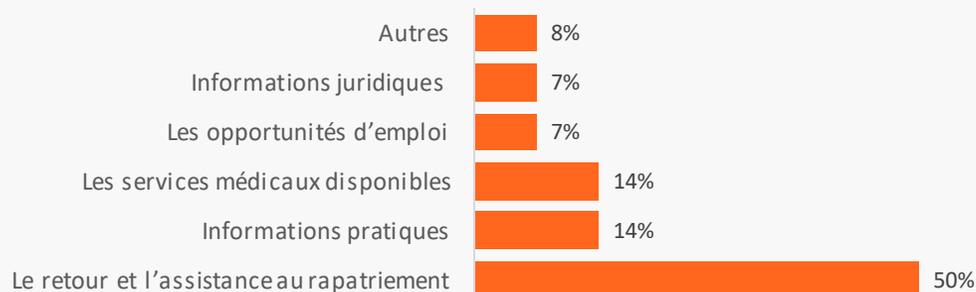


5. CONDITIONS DE VOYAGE

5.3. BESOINS EN INFORMATIONS

Les principaux besoins en informations concernaient le retour et l'assistance au rapatriement (cité par la moitié des mineurs enquêtés). Les mineurs enquêtés ont également indiqué que des informations pratiques (logement, transport, centres d'accueil et de transit) [14%] et des renseignements sur les services médicaux disponibles (14%) leur seraient utiles.

29. Principaux besoins d'informations des voyageurs enquêtés



Après ma libération de la chaîne de traite en Libye, je demande toute assistance pour retourner chez moi.

VOYAGEUR TCHADIEN DE 16 ANS, FAYA

Moi, tout ce qui me préoccupe, c'est de demander une assistance en moyen de transport pour retourner chez moi à Gama [province du Mandoul].

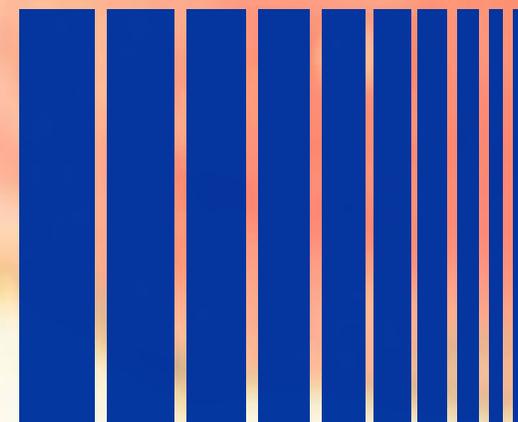
VOYAGEUR TCHADIEN DE 17 ANS, FAYA

Je demande une assistance de l'OIM pour mon rapatriement, et aussi pour la création de projets agricoles et de forages d'eau dans ma localité [Am-Timan].

VOYAGEUR TCHADIEN DE 15 ANS, FAYA



DTM
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS



LA MOBILITÉ DES MINEURS AU NORD DU TCHAD

ANALYSE D'ENQUÊTES INDIVIDUELLES RÉALISÉES AUPRÈS DE MINEURS, D'AVRIL 2018 À SEPTEMBRE 2019, AUX POINTS DE SUIVI DES FLUX DE FAYA, KALAIT ET ZOUARKÉ

Mars 2020

